

## Flash - Info :

### Subvention possible pour les crèches hors commune (p.2)

#### LA DÉMOCRATIE N'EST PAS SIMPLEMENT LA LOI DE LA MAJORITÉ !

Le nouveau Conseil municipal est arrivé. Pour les rares personnes qui n'ont pas assisté à l'assermentation des nouveaux conseillers, un bref résumé de cette mémorable soirée par nos heureux élus.

Après une partie très solennelle qui a vu chaque conseiller prêter serment, le nouveau Conseil est passé aux choses sérieuses, avec la nomination des représentants de chaque groupe ou parti au sein des commissions et, fait nouveau pour Satigny, la nomination de président(e) pour chacune des commissions.

Nous pensions naïvement que le début d'une législature, avec de nouveaux conseillers et une nouvelle Mairie permettrait un débat avec l'ensemble du Conseil et une répartition reflétant proportionnellement les vœux exprimés par les électeurs satignotes.

Mais, comme d'habitude (depuis au moins 6 générations) la coalition radibérale avait pris ses décisions avant le Conseil et les a imposées, puisqu'elle dispose d'une confortable majorité.

Nous avons l'impression d'arriver un peu démunis à la table du repas (au cours duquel nous devrions «di»gérer ensemble notre commune): certains convives sont assis sur des chaises et disposent d'un couvert, alors que d'autres mangent avec les doigts, voire n'ont même pas de chaise pour s'asseoir !

Nous avons quand même reçu un sucre pour le dessert, pour adoucir l'amertume du bouillon : la présidence de la commission de la petite enfance et du parascolaire !

Un grand bravo aux coalisés pour leur démonstration de démocratie !

*Philippe Bossy  
Philippe Poget  
Jan Slettenhaar*



#### LE PRINTEMPS N'EST PAS QU'UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT

*Ce printemps fut bourgeonnant, plein de sève et porteur d'un message inhabituel. Oui la politique communale peut être comme un arc-en-ciel ! Des couleurs différentes qui se mettent ensemble pour donner naissance à une harmonie !*

*Après les vives couleurs printanières, l'été se passera sur aquarelle et cédera la place à l'automne fort de ses tons chauds et soutenus.*

*Que toutes celles et ceux qui ont contribué à cette nouvelle touche de peinture dans le tableau communal en soient ici vivement remerciés !*

*Du mélange de ces couleurs, nous aurions apprécié une oeuvre plus équilibrée. La toile n'est jamais achevée et nous espérons bien y ajouter encore nos re-touches au fil des ans.*

*Susan Stierlin*

## NOTRE COMMUNE EST « AMIE DES FORÊTS ANCIENNES »

Au cours de sa séance du 25 mars 2003, le Conseil municipal a adopté une résolution présentée par notre groupe, pour un engagement en faveur des forêts anciennes. Cela signifie concrètement que le Conseil enjoint la Mairie, lors de la construction et de la rénovation des bâtiments publics ainsi que lors de l'achat d'équipements (notamment de mobilier), à renoncer à utiliser du bois provenant de forêts anciennes. Cela nécessite de s'enquérir de la provenance des bois et produits en bois utilisés et de se fournir de préférence en bois certifiés FSC (Conseil de bonne gestion forestière) et/ou en bois provenant de Suisse ou de pays voisins. Pour le papier, l'administration communale utilise déjà régulièrement du papier recyclé. Il s'agit donc qu'elle poursuive ses efforts : on trouve aussi du papier blanc certifié FSC.

Saluons cette décision. A l'heure où nous préparons la construction d'une nouvelle école, il est sage que notre commune s'engage de manière convaincue pour un avenir durable sans piller les dernières forêts primaires de notre planète. Nous nous réjouissons de voir notre nouvelle école avec du bois sain !

Info : les écoles et les entreprises qui le désirent peuvent elles aussi s'engager dans ce sens !  
(n'hésitez pas à visiter le site : [www.foretsanciennes.net](http://www.foretsanciennes.net))

*+solidaires*



## UN SOUTIEN AUX CRÈCHES

Le Conseil municipal vote depuis plusieurs années un budget destiné au placement d'enfants de notre commune dans des crèches du canton de Genève. Ceci permet de subventionner les crèches qui accueillent des enfants résidant sur Satigny, puisque notre commune ne dispose pas encore d'une institution de ce type. Pour l'obtenir, les crèches doivent en faire la demande auprès de notre commune ; mais il faut d'abord que les crèches d'accueil et les parents d'enfants de Satigny soient informés de cette possibilité ! Et c'est cette « perle » que la Mairie a quelque peine à dévoiler.

Nous pensons que si le Conseil vote un budget, la Mairie n'a pas à retenir l'information ; elle doit au contraire la diffuser largement pour que la volonté du Conseil soit respectée.

*+solidaires*

*Adressez-vous à la Mairie pour plus de renseignements ou en cas de difficultés, contactez «+solidaires»*

**VOUS DÉSIREZ DÉBATTRE DE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE, ALORS CONTACTEZ NOS TROIS ÉLUS :**  
**PHILIPPE BOSSY 022 753 01 22, PHILIPPE POGET 022 753 12 58, JAN SLETTENHAAR 022 753 81 00**  
**[www.plus-solidaires.ch](http://www.plus-solidaires.ch)**